

trique, \$3,000; la chaussée, \$65,000; le revêtement en pierre perdue, \$70,000; les conduites principales d'eau pour l'approvisionnement du quai, \$150,000.

M. COOTE: Quels sont les travaux qu'on se propose de faire cette année?

L'hon. M. CARDIN: C'est très difficile à dire, mais l'exécution de l'ensemble du programme prendra certainement cinq ans.

M. CALDWELL: Combien coûtera l'ensemble?

L'hon. M. CARDIN: Cinq millions de dollars.

M. CALDWELL: On estime que cette somme de 5 millions suffira pour achever le programme des cinq ans?

L'hon. M. CARDIN: Oui.

M. CALDWELL: Alors nous votons 5 millions cette année?

L'hon. M. LAPOINTE: Non.

M. CALDWELL: Le ministre veut-il nous expliquer pourquoi il présente un projet de loi comportant une avance de 5 millions?

L'hon. M. CARDIN: Nous demandons l'autorisation d'avancer 5 millions à la commission du port d'ici à cinq ans; on avancera l'argent à mesure que les travaux se poursuivront. Nous n'allons pas avancer le tout cette année. Les avances se feront à mesure que les travaux se poursuivront et devront être approuvées par le gouverneur en conseil.

M. CALDWELL: Alors je comprends que l'on avancera l'argent pour permettre de continuer les travaux.

L'hon. M. CARDIN: On fera les avances au fur et à mesure que les travaux se poursuivront.

M. CALDWELL: Je croyais que le ministre avait dit que l'argent serait prêté lorsque les travaux auraient été achevés et approuvés.

M. PARENT: Où la commission prendrait-elle l'argent pour les faire exécuter?

M. CALDWELL: C'est justement ce que je me demandais. Je croyais que c'était ce qu'avait dit le ministre, mais ce n'est probablement pas ce qu'il a voulu dire. Je voudrais que le ministre nous assurât qu'il y aura assez de trafic dans le port de Québec pour justifier cette dépense. En effet, comme je l'ai dit l'autre soir, étant donné que tout le trafic se centralisait à Montréal auparavant, une grande partie servait à développer les

ports américains au lieu des nôtres. Toutefois s'il est centralisé à Québec, lorsque la navigation sera close sur le Saint-Laurent, tout ce qui s'expédie à Québec prendra le chemin de nos ports maritimes de l'Est. Mais lorsque le trafic se centralise à Montréal, son débouché naturel est Portland ou les autres ports au sud du Canada. Je tiens à ce que le port de Québec se développe et si j'ai critiqué l'autre soir, c'est justement parce que ce n'est pas ce qui se fait et qu'on n'a pas utilisé le port de Québec dans le passé. Aussi les ports des Provinces maritimes n'ont pas reçu le trafic qui passe par les lignes du chemin de fer national. En effet, lorsque les marchandises arrivent à Montréal, il n'est pas logique de les expédier de là à Saint-Jean ou à Halifax; les débouchés naturels sont Portland et les autres ports des Etats-Unis. D'autre part, nos ports maritimes sont plus près de la région du blé de l'Ouet par la voie du Transcontinental que ne l'est Portland par voie de Montréal. C'est pourquoi si l'on pouvait établir un tarif raisonnable, ce trafic pourrait et devrait passer par Québec. Il y a d'autres raisons pour lesquelles on devrait utiliser le Transcontinental. Ce chemin de fer peut transporter plus de marchandises par tonne-mille que n'importe quel autre chemin de fer au Canada; il a les meilleures rampes possibles pour la circulation des convois les plus chargés et pour transporter les marchandises à meilleur marché. Je n'ai jamais compris pourquoi on maintenait un tarif si élevé au détriment de Québec. Cela prive non seulement Québec mais aussi les ports des Provinces maritimes.

Je crois que la délégation qui est venue interviewer le Gouvernement cette année l'a convaincu que l'adoption de cette proposition, sans résoudre les problèmes des provinces Maritimes, ne laissera pas de contribuer à cette solution. Le Gouvernement serait bien avisé, ce me semble, de ne pas perdre ceci de vue. Je pense que la Chambre n'hésitera pas à voter des fonds pour le développement du port de Québec si le Gouvernement achemine, comme il le doit, le trafic par Québec et les ports des provinces Maritimes.

M. SPENCER: Quelle proportion de ce crédit de 5 millions de dollars servira à la construction d'élévateurs?

L'hon. M. CARDIN: A l'état actuel, les devis ne font mention d'aucun élévateur.

M. CALDWELL: Quelle est la capacité actuelle du port de Québec,—je parle des élévateurs?